

Septembre 2000

ALGÉRIE :
QUI A INTERET AU “QUI TUE QUI ?”

SAÏD BOUAMAMA

Sociologue à l'IFAR (Institut de formation des travailleurs sociaux, Lille) et collaborateur de la revue *Recherches internationales*

Le 13 janvier 2000 la loi sur la “concorde civile” arrivait à expiration. Cette loi présentée comme la seule stratégie susceptible de résoudre la “crise algérienne” proposait l'échange de “l'amnistie contre la reddition” pour les membres des groupes islamistes armés. De cette loi était attendu la fin des affrontements et des assassinats, la stabilisation politique et le redémarrage d'une économie en plein marasme depuis plusieurs décennies. L'heure est aujourd'hui au bilan. Au-delà de l'histoire événementielle la stratégie de Boutéflika apparaît au regard de ce bilan comme accompagnement d'un processus de privatisation de l'économie et de paupérisation des masses populaires et des couches moyennes.

Le règne des spéculateurs

Le choix de l'économie de marché par les successeurs de Boumédiène n'a pas signifié le développement d'une économie privée productive mais une course à l'enrichissement spéculatif. A la faveur du retournement du rapport de force mondial du fait de la disparition des pays de l'Est, le F.M.I. et la banque mondiale prenaient pieds en Algérie en se légitimant à partir des insuffisances de l'économie étatisée de l'époque de Boumédiène. L'Algérie s'engage alors dans la succession des “plan d'ajustement structurel”. A partir de 1989 les sociétés nationales vont être minutieusement démantelées afin de justifier les privatisations. Les méthodes ont été multiples : restructuration et divisions en unités non complémentaires et donc non rentables, mise en scène d'un discours moral sur les “détournements de fonds”, procès contre les cadres du secteur public, attentats des islamistes contre le secteur public, etc. Au-delà de la diversité des méthodes et des acteurs qui les ont mis en œuvre, un objectif commun transparait : délégitimer le secteur public et justifier son démantèlement. Cela se traduira par la fermeture de centaines d'entreprises, par une croissance négative, par des centaines de milliers de licenciements. La lecture des lois des finances successives depuis une décennie indique qu'au-delà des péripéties pour le pouvoir au sommet de l'état, l'enjeu économique est premier et peut se lire comme : l'ascension de la classe des spéculateurs.

Au fur et à mesure du drame algérien se développent les sociétés “d'imports-exports” qui étouffent toute velléité de production nationale et qui inondent le marché local de marchandises importées. Des fortunes colossales s'accumulent à un pôle de la société et une pauvreté sans précédent depuis l'indépendance à un autre pôle. La régression sociale ne touche pas seulement le monde du travail et la petite paysannerie, des pans entiers de la petite-bourgeoisie et des couches moyennes sombrent dans la paupérisation. C'est sur la base de cette curée spéculative que se construisent les différentes stratégies politiques et militaires qui ont ensanglanté l'Algérie et que

peuvent se comprendre les rapports de forces au sommet de l'Etat et de l'armée d'une part et les retournements dans le rapport aux groupes fascistes islamistes. Il n'y a donc pas une " folie collective " spontanée à l'origine de l'horreur mais au contraire une finalité économique précise.

La curée spéculative

Comme dans toute curée d'une telle ampleur, nous n'avons pas à faire avec une classe unie et homogène élaborant une stratégie machavièlique centrale. La curée se déroule sur la base de contradictions dans lesquelles toutes les armes sont utilisées. Chacun des acteurs et des groupes d'acteurs agit à partir de ses positions (dans l'appareil d'Etat ou à l'extérieur, dans l'armée ou en s'opposant à elle, en s'appuyant sur des alliés externes divers, etc.). Ce sont ces contradictions qui expliquent à la fois la violence des affrontements militaires, l'horreur des massacres de civils et les tentatives de " réconciliations " dont la loi sur la " concorde civile " n'est que le dernier avatar.

Deux stratégies, des variantes et des rapports de forces

En caricaturant pour les besoins de l'analyse nous dirons que deux stratégies politiques s'affrontent depuis une décennie pour achever le passage à une économie de bazar (avec bien entendu une multitude de positions intermédiaires reflétant les évolutions des rapports de forces). La catastrophe sociale et humaine suscitée par le projet spéculatif ne pouvait être menée à bien que par un régime non démocratique. Elle est en effet porteuse d'explosions sociales de grande ampleur susceptibles de remettre en cause l'ensemble du projet. La première traduction politique du projet spéculatif est un Etat fasciste qui en Algérie prend le visage de l'islamisme. La seconde traduction politique est une république autoritaire à présentation démocratique. L'objectif est commun au niveau économique mais les moyens sont différents.

Ces deux stratégies traversent et divisent pour l'instant les partisans de l'économie spéculative. Elles sont présentes tant au sein de l'appareil d'Etat qu'au sein de l'armée. Les rapports de forces entre ces deux stratégies débouchent sur des " compromis " ayant pour noms " réconciliation ", " intégrisme modéré ", " concorde civile ". Depuis plus d'une décennie le sens d'évolution de ces rapports de force est celui du renforcement permanent du poids des intégristes dits " modérés " au sein du pouvoir et de l'armée. Les grandes puissances internationales et en particulier les États-Unis et la France ont joué un rôle important dans le renforcement de ces forces intégristes. Pendant de nombreuses années elles ont soutenu ouvertement la réhabilitation des fascistes au moment même où ceux-ci perdaient par leurs exactions toutes crédibilités aux yeux de l'immense majorité du peuple algérien. Le soutien au " contrat de Rome " et leurs appels à " élargir la base sociale du régime " ont, chaque fois, tendu à accorder une place plus importante aux partisans de la théocratie au sein du pouvoir.

Le rôle de Bouteflika :

L'arrivée de Bouteflika au sommet de l'Etat marque le passage d'un seuil qualitatif dans le processus de montée en puissance des forces théocratiques. Surfant sur le désir de paix du peuple algérien, ce chef d'Etat réussit le tour de forces de réunir un gouvernement alliant des partis ouvertement islamistes et d'autres connus pour leur prise de position en faveur des droits démocratiques. En acceptant de participer à un tel gouvernement, les " démocrates " cautionnaient la réhabilitation de l'idéologie

islamiste. Ils offraient à Bouteflika une légitimation que les urnes ne lui avaient pas fournie. En lançant des signaux contradictoires aux uns et aux autres, Bouteflika tentait ainsi de se présenter au-dessus de la mêlée. Il divisait ainsi les partisans d'une Algérie démocratique et progressiste en tenants de la "participation constructive" et en opposants à "la concorde civile".

Pendant ce temps les "repentis" étaient libérés et reprenaient du service au sein des quartiers et des mosquées. Les partis islamistes légaux continuaient leurs pressions pour obtenir une "réconciliation" encore plus large et des concessions encore plus importantes. Les assassinats reprenaient de plus belle après une période d'accalmie pour les mêmes raisons. La privatisation était accélérée ainsi que sa conséquence la paupérisation des masses. Le code de la famille restait en vigueur comme gage de bonne volonté aux islamistes. Des manifestations publiques de travailleurs, de femmes et des familles de victimes du terrorisme étaient interdites et parfois réprimées brutalement. La revendication d'une reconnaissance de la langue amazigh comme langue nationale était enterrée. Les couples étaient de nouveau soumis à des contrôles par les forces de polices comme à une époque que tous croyaient révolue. Etc. Au-delà des discours contradictoires de Bouteflika, les faits eux sont homogènes et cohérents. Ils vont tous dans le sens d'un poids plus fort des idées théocratiques et réactionnaires, dans la direction du retour sur la scène politique des assassins fascistes. Tel est selon nous le réel bilan de la "concorde civile" : une réaction sur toute la ligne et dans tous les domaines en faveur du projet théocratiques.

Qui a intérêt au "qui tue qui" ?

Ces successions de concessions aux intégristes ne se sont pas réalisées sans heurts. Des résistances se sont fait jour tant dans la société civile, qu'au sein de l'appareil d'Etat et de l'armée. En témoigne la nomination de Belkhadem partisan ouvert du F.I.S. et du "contrat de Rome" au poste de Premier ministre et l'abrogation de cette nomination 24 heures après. Il sera en définitif nommé au poste de ministre des affaires étrangères. C'est dans ce contexte général qu'est relancé par une formidable campagne de presse le débat sur la responsabilité du massacre de Benthala. A l'occasion de la sortie d'un livre qui n'apporte rien de neuf et aucunes preuves supplémentaires une campagne de presse est déclenchée en France pour accréditer l'idée d'une innocence des terroristes islamistes et d'une culpabilité de l'armée. L'organisation "Amnesty international" prend le relais par une seconde visite en Algérie, en exigeant cette fois-ci d'interroger des généraux algériens accréditant ainsi une nouvelle fois la thèse d'une responsabilité partagée entre l'armée et les terroristes.

Cette nouvelle campagne visant à blanchir les assassins fascistes annonce une nouvelle série de pression pour contraindre l'Algérie à céder encore plus aux forces théocratiques. En ce sens elle est un soutien objectif aux visées de Bouteflika dont le seul programme reste : Accélération des privatisations et élargissement de la "concorde civile".

Cette chronique est réalisée en partenariat rédactionnel avec la revue *Recherches internationales* à laquelle collaborent de nombreux universitaires ou chercheurs et qui a pour champ d'analyse les grandes questions qui bouleversent le monde aujourd'hui, les enjeux de la mondialisation, les luttes de solidarité qui se nouent et apparaissent de plus en plus indissociables de ce qui se passe dans chaque pays.

6, av. Mathurin Moreau; 75167 Paris Cedex 19
01 42 17 45 27 recherinter@internatif.org
<http://www.recherches-internationales.fr/>
Abonnements 4 numéros par an : 55 Euros, Étranger 75 Euros